

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 23

Artikel: Le trai séroulète
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vers l'auberge qu'ils connaissent bien pour y avoir passé en une autre occasion. C'est drôle, ils reconnaissent le bâtiment, mais on n'y sert plus à boire :

— Vous comprenez, leur dit un loustic de l'endroit avec ce calme si admirable qui fait les délices du philosophe, depuis que le régent est parti, la pinte ne faisait plus d'affaires; on n'a maintenant qu'une régente!

Il y a cinq ans¹, nous constatons que trois d'entre nous n'avaient jamais quitté leur poste; ils y sont encore, et c'est fabuleux. D'autres, non moins bons pédagogues, ont depuis lors passé leur trente ans de services qui à Lausanne, qui à Orbe, ou ont quitté l'enseignement pour travailler cette bonne terre vaudoise, infiniment précieuse. L'un de ces derniers, — il vient, je crois, d'être nommé juge de paix — se plaint cependant des bouvreuils qui lui ont, cette année, saccagé sa pêcheraie. « Vive le paysan, je resterai paysan! » dit un autre, et il y a dans ce cri moins d'aigreur contre le citadin que la crainte de voir celui-ci mal apprécier et la belle nature et le solide travail du campagnard.

Les beaux programmes ont ce défaut caractéristique de ne pouvoir être réalisés intégralement. Ne faut-il pas d'ailleurs laisser un peu de place à l'imprévu? Il y a des gestes que l'on regrette pourtant. La chanson ou plutôt le chant de « Sébastopol » nous a manqué :

Entendez-vous, c'est le canon qui roule,
C'est le canon qui fait trembler le sol.

Il est vrai que cette pauvre petite guerre de Crimée est si pâle avec ses « forts qui s'écroulent » en regard de la grande guerre qui nous étreint depuis trois ans.

Ah! quelles bonnes minutes nous avons passées dans les bois conduisant à Montheroud, où l'un des nôtres, forestier, a refait connaissance avec des hommes qu'il n'avait vus qu'adolescents, alors qu'il fallait pâlir sur des théorèmes de géométrie; aussi, pour bien marquer la joie qu'il avait de fixer une date, son marteau officiel a, sur demande, perforé l'une des pages du journal de classe que lui tendait Louis Dupraz. Chères reliques, conservez-vous tous ces symboles, originaux ou pas, de l'ardente solidarité qui unit ceux qui ont reçu ensemble les confidences de la vie avant d'y aller jouer un rôle.

O mânes de l'École normale, voyez notre reconnaissance! De vous, disparus, qui vécûtes modestement pour nous instruire: François Guignard, champion du *ne dubitatif*, Alexis Lude, mathématicien à l'œil flamboyant, Auguste Reitzel, l'homme universel oubliant qu'il n'enseignait que l'allemand, Louis Mayor, astronome, physicien, chimiste, botaniste, minéralogiste, je ne sais quoi encore, Auguste Vulliet, l'initiateur aux belles-lettres et l'inoubliable diseur du *Curé de Cucugnay*, de vous tous nous avons parlé, et aussi de l'affectueux directeur Delorme, de son *alter ego* le pasteur Panchaud, tous deux si démocratiques, si serviables: nous les voyons encore découper pour nous des tranches de jambon près de la Grotte aux Fées de Vallorbe, un jour que, cela n'arrivait pas souvent, toutes les classes étaient en excursion. Vos anciens élèves, ici debout le proclament: Vous valiez bien, — honni soit qui mal y pense — ceux qui vous ont suivi.

Et quant à nos camarades tombés en route, il y en a trois depuis cinq ans. Jusque-là, nous étions restés inébranlables sauf deux qui nous quittèrent dans les cinq premières années. Nous pensons à ces amis, leur silhouette et tout leur être sont encore présents devant nos yeux, mais le temps va vite. Aussi, les survivants d'aujourd'hui se réuniront-ils tous, il faut l'espérer, dans deux ans à Charnex. Ainsi en a décidé le premier — un cadet de la classe. Au surplus, que celui qui a des objections lève

la main? — Personne: l'affaire est dans le sac.

Nous regrettons que Fardel et Ruérat, ex-patris, ne soient pas là avec nous pour chanter:

Ma Suisse chérie, à toi tous mes vœux!
Charles Ramuz, le meilleur ténor de la classe a eu la main heureuse en organisant l'entrevue de 1917. Nous ne demandons pas à Eugène Mot-taz d'en parler dans son *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, mais notre gentil *Conteur* peut sans façon, n'est-ce pas, accorder aux normaliens de 1882 ce luxe de dire un mot d'eux, c'est-à-dire de braves gens qu'ils sont, comme pas mal d'autres Vaudois. L. Mn.

LE TRAI SÉROULÈTE¹

(Patois savoyard)

No z'étion trai séroulète
A la riva d'on lè.

No no dision l'una à l'àtra:
« Alein no bagnolai

Si le fi du r'è passavè,
I no z'emmènerai. »

— Mais, çan dit la plus petita,
Ze n'y voi pas y allai.

Ze me garderé lè robè,
Gens d'armes doit passai.

Su celè mime parolè,
Gens d'armes est arrivè.

I l'ont pris', l'ont emmenèia,
Su grison l'ont montèe.

L'ont mené' dedian lè Francè,
Tant avà qu'i pouvai.

Quand le fut dedian lè Francè,
Le n'y fait que plorai.

— De quoy tant plorai, la bella,
De quoy tant sospirai?

Plorai-vo votre père,
Vôtre mèra ou moi?

— Ze n'y ploro point mon père,
Ni ma mèra ni vo.

Z'y ploro mè z'amoirottè
Tant èloignai de moi.

— Ne lè plorai point, la bella,
No vo lè payerons.

Cent ècus dians ma borsetta,
Sera pour vo donna.

Si cela ne vo marie,
Jamé ne l'y serez. »

¹) Les trois petites sœurs.

Lè dou cliotzè. — Jadis, la commune de Donatyre avait pour syndic M. Louis Senaud et, pour secrétaire municipal, M. Jules Sonnaillon. Or, faisant allusion, sans doute, au proverbe: « Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son », quelqu'un disait:

« La municipalità dé Donatyre pado pas manquâ d'ouèr le dou cliotzè, l'a on senau po syndico et on senaillon po secretèro. »

COINS DE CHEZ NOUS

Mon cher *Conteur*,

Bien que tu sois, sauf erreur, le proprio légitime de cette jolie et bien vaudoise appellation « Coins de chez nous », je prends la liberté de m'en servir aussi pour parler à tes amis d'un très joli coin de chez nous, qu'ils ignorent certainement, je m'en flatte du moins.

Pourtant, que de jolis coins, dans notre pays! Et même, ne pourrait-on pas dire que tout est

joli coin pour qui sait voir et donner un sens aux impressions que la nature grave en notre esprit? J'en connais partout: dans le Jorat — et combien intimes et gracieux! — dans nos Alpes et dans notre Jura, qualifié de monotone par ceux qui ne le comprennent pas.

Te souvient-il encore de Salanfe et du « Lagot vert », où nous avons passé de si doux moments? En voilà un coin « d'attaque », bien qu'il ne soit pas tout à fait de chez nous. Tout ami de la montagne, qui l'a visité, en garde un souvenir ému. Salanfe est déjà merveilleux, en juillet, quand les troupeaux s'égrènent sur la plaine minuscule qu'enferment et protègent la Tour Saillère et les Dents du Midi. Mais le rêve, c'est d'y vivre une nuit de clair de lune, en septembre quand le bétail a quitté l'alpage et que nul bruit ne frappe l'oreille, sauf le murmure presque plaintif de la Sallenche, dont le flot cristallin semble quitter à regret le berceau maternel, ou le roulement sourd d'un bloc tombé des cimes voisines, larme de pierre qui répond à l'adieu du fugitif. A voir ce paysage tout imprégné de lumière bleutée, on sent qu'on est dans le temple du mystère et de la beauté. Mais, prions le génie de ces lieux qu'il nous épargne la rencontre de l'inévitable pensionnat!

Revenons vite au coin promis, tout à fait de chez nous, celui-là. Tu le trouveras dans le Jura central, pas bien loin du coin dont tu nous parlais dernièrement. C'est un tout petit vallon qui descend en pente douce vers le doux pays de France. Des forêts de hêtres et de sapins enferment un pâturage — sans chalet, ni bétail, et sans ruisseau — qui en occupe le fond. Par dessus, un coin de ciel bleu, grand comme le mouchoir de poche d'un campagnard! Et, pour fleurir ce sanctuaire de lasolitude, un bouquet rare, étrange, qu'on ne voit nulle part ailleurs: une toute petite forêt d'aubépines, arbustes peut-être séculaires, gros comme de petits pommiers, qui répandaient en juin leur forte et troublante senteur.

Quel décor pour une idylle! Ou quelle retraite pour un Nicolas de Fluë! Souvent, j'ai rêvé, moi simple mortel, d'y finir mes jours, loin des autos et des tracas du monde ambiant. Mais je n'irai point: après deux jours, j'y mourrais d'ennui! Pourquoi? Parce que de tels paradis ne sont pas faits pour de pauvres pêcheurs:

Mais peut-être l'en accomplirais-tu?

Si tu le désires, je te montrerai le chemin du « Vallon des Aubépines », ne serait-ce qu'en souvenir du botaniste Louis Favrat.

En attendant, conserve-toi guilleret!

Ton vieux THÉO.

L'ANNEE DE LA MISERE

I

Nous devons à l'amabilité de M. E. Ruffy, ancien conseiller fédéral, communication du curieux document qu'on va lire, provenant des *Bannerettes*, près Lutry, et qui parle de lui-même. M. H.

Circulaire



Lausanne, le 27 Decem. 1817

LE CONSEIL D'ETAT

aux Municipalités du Canton

Messieurs!

En 1816, le Conseil d'Etat voyant la modicité de la récolte des grains dans le Canton, leur renchérissement effrayant dans toute l'Europe, et l'impossibilité de s'en procurer autrement qu'en faisant venir, à grands frais, des blés achetés dans les pays étrangers, invita, par un Prospectus, en date du 14 Septembre les Municipalités, les Corporations et les Citoyens aisés à prendre part à une Souscription qui aurait pour but d'assurer à notre Canton un approvisionnement suffisant, jusqu'à la récolte suivante.

¹ Conteur du 4 mai 1912.